

ECOLE CERN-UNESCO

Rabat, 22-26 novembre 2010

THEME : Le libre accès à la recherche
africaine à travers des réservoirs
électroniques universitaires, en utilisant
le système « invenio »

LES BIBLIOTHEQUES DE RECHERCHE ET LES ENJEUX DE LEUR MODERNISATION AU CAMEROUN

Exposé présenté par : **Dr Alexis EYANGO
MOUEN**, Directeur de la bibliothèque
centrale de l'Université de Yaoundé I

INTRODUCTION

Les universités et les structures de recherche :

- Sont les plus grands consommateurs mais aussi les plus grands producteurs de l'information scientifique et technique (IST) selon le principe qui dit que la science se nourrit de la science.
- Par la production des savoirs, elles modèlent la société et induisent les changements au niveau politique, social, économique et technologique.

Les bibliothèques universitaires et les bibliothèques spécialisées des instituts de recherche = bibliothèques de recherche

- Elles demeurent essentielles à tous les niveaux du processus d'acquisition des connaissances et de production des savoirs.
- Elles sont fréquentées par des usagers en quête de savoirs, des usagers particuliers que sont les étudiants, les chercheurs et les enseignants.
- Elles ont pour vocation de faciliter l'accès à l'information scientifique et technique.

CARACTERISTIQUES D'UNE BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE

1 - D'une manière générale, la bibliothèque regroupe une sélection de documents physiques ou électroniques (ouvrages, références, revues, périodiques, mais aussi des cartes et plans, des manuels) choisis en fonction d'une politique d'acquisition. Ces documents constituent un fonds structuré et classé, avec des outils de repérage (catalogues) et d'accès (cote, signalétiques).

CARACTERISTIQUES D'UNE BIBLIOTHEQUE DE RECHERCHE

2- La bibliothèque est un « lieu organisé de connaissance » qui assure les fonctions de sélection, d'acquisition, de conservation et de communication de l'IST¹.

3- Elle assure d'autre part la capitalisation des travaux menés au sein des institutions d'enseignement supérieur ou de recherche.

4- Elle assure la formation des usagers à la maîtrise de l'information scientifique et technique.

Au vue de l'évolution fulgurante des TICs et de l'apport inestimable des bibliothèques de recherche aux processus d'accès à l'IST

- Quelle est la situation des bibliothèques de recherche au Cameroun ?
- Quelles sont les possibilités offertes à ces structures pour leur modernisation ?
- Quelles dispositions sont prises par les pouvoirs publics pour favoriser leur développement ?

LES POINTS DEVELOPPES

1. Situation des bibliothèques de recherche au Cameroun
2. Prise de conscience des pouvoirs publics
3. Proposition d'actions pour la modernisation des bibliothèques de recherche au Cameroun

I- SITUATION DES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE AU CAMEROUN

Nous examinerons successivement les points critiques suivants :

- le statut et l'organisation,
- les budgets,
- les ressources humaines,
- Le développement des collections,
- l'état de l'informatisation et l'accès à Internet.

De ce tour d'horizon découlera automatiquement l'état des lieux.

le statut et l'organisation : universités

- **De 1960 à 1970** : une seule université au Cameroun, l'Université du Cameroun.
- **A partir de 1970**, avec l'accroissement du nombre d'étudiants création des centres universitaires et des écoles spécialisées dans d'autres provinces à l'instar des centres universitaires de Dschang , de Ngaoundéré et de Buéa.
- **La réforme de 1993** : transformation des centres universitaires en Universités d'Etat. Naissance de six (6) Universités d'Etat.
- **2008** : nouvelle université créée à Maroua dans l'extrême-nord du Cameroun, ce qui porte à sept (7) le nombre d'universités d'Etat

le statut et l'organisation : universités

Les sept universités d'Etat :

- Université de Yaoundé I (mère des universités)
- Université de Yaoundé II
- Université de Douala
- Université de Buéa
- Université de Dschang
- Université de Ngaoundéré
- Université de Maroua (dernière née)

le statut et l'organisation : universités

- Chaque université dispose d'une bibliothèque centrale et des bibliothèques annexes dans les établissements ou dans les départements.
- Il existe également de nombreux instituts privés d'enseignement supérieur. Pour la plupart de ces structures, il n'y a pas de bibliothèque dans le vrai sens du terme.
- Les Universités sont sous la tutelle du **Ministère de l'Enseignement et Supérieur** (MINESUP).

le statut et l'organisation : universités

Au Cameroun, les universités ont une organisation standard :

- d'une part les services centraux : rectorat, les directions, les services communs dont la bibliothèque
- d'autre part les établissements d'enseignement (grandes Ecoles, facultés)

le statut et l'organisation : universités

L'organisation des bibliothèques varie d'une institution à l'autre :

- **Université de Buéa** : Une direction du rectorat organisée par décret
- **Université de Yaoundé I** : Centre spécialisé qui devait être organisé par un texte particulier
- **Universités de Yaoundé II, Ngaoundéré, Dschang, Maroua** : les décrets qui créent ces universités ne signalent aucune disposition pour les bibliothèques; le statut change au gré du recteur.

le statut et l'organisation : les instituts de recherche

Il existe quatre (4) instituts de recherche :

- l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD),
- l'Institut de Recherche Géologique et Minière (IRGM),
- l'Institut de Recherche Médicale et d'étude des Plantes Médicinales (IMPM), et
- l'Institut Nationale de Cartographie (INC).

le statut et l'organisation : les instituts de recherche

- Chaque institut dispose de plusieurs bibliothèques spécialisées ou centres de documentation disséminés au gré des implantations des Centres de recherche. Un service de documentation existe dans chaque institut.
- Le ministère dispose en son sein d'une importante bibliothèque fréquentée par les étudiants et les chercheurs.
- Les instituts de recherche sont sous la tutelle du **Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation** (MINRESI).

Les budgets

- Aucune BU au Cameroun ne dispose de 2% du budget de l'université. Dans la plupart des cas ce budget n'atteint pas 1%.
- Quand bien même il existe sur papier il n'est pas toujours disponible.
- Le bibliothécaire n'est pas souvent ordonnateur du budget.
- L'évolution du budget n'obéit à aucune logique économique.

Les budgets

- Exemple de l'évolution du budget de la bibliothèque de l'université de Yaoundé I (voir tableau)
- Dans les bibliothèques spécialisées des instituts de recherche, la situation est parfois plus dramatique, le plus souvent le budget n'existe que sur papier. Les fonds prévus pour la documentation scientifique sont utilisés à d'autres fins.

Les ressources humaines

- La situation dans les bibliothèques universitaires est dramatique. on assiste à un départ massif de personnes qualifiées : démission, départ à la retraite.
- A l'université de Yaoundé I, en 10 ans, les effectifs ont baissé de 35%, alors qu'en même temps le nombre d'étudiants a augmenté considérablement.
- Quand bien même un effort de recrutement est fait, les professionnels hautement qualifiés démissionnent pour des raisons évidentes de mauvaise rémunération et de mauvaises conditions de travail.
- Le secteur des bibliothèques semble être également le meilleur lieu de pénitence pour les agents récalcitrants.

Les ressources humaines

- Dans les bibliothèques spécialisées, la situation est encore plus difficile parce que les recrutements ont été suspendus pendant plus de 10 ans. Lors des derniers recrutements l'accent a été mis sur le renouvellement des chercheurs et des cadres administratifs. Ce sont des cadres administratifs sans formation dans le domaine de l'information documentaire qui sont affectés dans les bibliothèques.

Les ressources humaines

Exemple de l'université de Yaoundé II :

- De 1975 à ce jour, environ 50 bibliothécaires diplômés ont démissionné de la bibliothèque pour un meilleur emploi dans d'autres administrations publiques ou privées.
- Les raisons évidentes de ces départs massifs sont :
 - ❖ **Aucun plan de carrière (inexistence d'un statut approprié)**
 - ❖ **Non valorisation du métier de bibliothécaire**
 - ❖ **Salaires extrêmement bas.**

La situation est pratiquement la même dans les autres universités et dans les instituts de recherche.(voir tab.2)

Développement des collections

- Au niveau des universités, après une période de stagnation due à la crise économique des années 80 et 90, des efforts sont faits pour l'achat d'ouvrages neufs, mais en petites quantités par an (entre 100 et 300).
- Dans la plupart des cas les bibliothèques spécialisées disposent de vieux fonds constitués de rapports de recherche, des ouvrages spécialisés et quelques collections de périodiques morts. Les titres vivants sont rares.
- (voir tableau 3)

Développement des collections

- L'abonnement aux périodiques demeure dans l'ensemble des structures une préoccupation majeure pour les professionnels de l'information documentaire. Que ce soit sous la forme papier ou sous la forme électronique les abonnements sont quasi inexistantes. La majorité des bibliothèques vivent de dons.
- Aide extérieure pour l'abonnement aux revues électroniques (AGORA, HINARI, OARE)

Informatisation et accès à l'Internet

- Depuis 2008, toutes les bibliothèques universitaires s'orientent vers PMB qui offre toutes les fonctionnalités des grands systèmes documentaires
- Internet est de plus en plus accessible dans les bibliothèques universitaires. C'est le cas des Universités de Yaoundé I, Ngaoundéré , Buéa, Yaoundé II, Dschang.

Informatisation et accès à l'Internet

- Du côté des bibliothèques spécialisées du MINRESI, il n'y a aucune évolution notable depuis l'expérience des années 90-92 où l'informatisation des catalogues avait démarré avec le logiciel documentaire TEXTO. L'accès à Internet n'est pas encore possible dans la majorité des structures.
- (voir tableau 4)

PRISE DE CONSCIENCE DES POUVOIRS PUBLICS

- **la création d'un Centre Inter Universitaire de Ressources Documentaires (CIRD) avec pour objectif principal :**
 - Accroître l'accès à la documentation et accélérer la diffusion de l'IST dans les Universités
 - Mutualiser les ressources documentaires disponibles au sein des universités
 - Aboutir à une visibilité de l'activité scientifique nationale sur le Web.
- **Création du Consortium des bibliothèques universitaires et de recherche du Cameroun (COCUREL) avec l'appui de Electronic Information for Libraries (EIFL.NET).** Ce consortium a reçu l'accès gratuit à plusieurs revues électroniques

PRISE DE CONSCIENCE DES POUVOIRS PUBLICS

Le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) a pour sa part lancé un projet visant à moyen terme :

- la mise en place d'un réseau national informatisé de documentation scientifique interconnecté et accessible via Internet. Ce projet est réparti en plusieurs composantes, notamment : la constitution de bases de données sur le potentiel scientifique et technique, la modernisation des bibliothèques, la mise en place d'un portail d'accès aux bases de données sur le site Internet du MINRESI.

PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LA MODERNISATION DES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE AU CAMEROUN

- **-Une volonté politique :**

Le gouvernement dans son ensemble doit être sensibilisé sur l'importance de l'IST et sur la place primordiale de la recherche scientifique universitaire et institutionnelle dans l'appropriation des savoirs et savoirs faire, base du développement d'un pays.

PROPOSITIONS D'ACTION POUR LA MODERNISATION DES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE AU CAMEROUN

- **Synergie gouvernementale**

Il faut mettre sur pied une politique globale impliquant tous les secteurs d'activités. Cette synergie doit être coordonnée par un organisme interministériel rattaché au Premier Ministre, Chef du gouvernement à l'instar d'une Mission Interministérielle de Développement de l'IST (MIDIST). Cette structure aura pour tâche d'élaborer une politique nationale de modernisation des moyens de traitement et d'accès à l'IST

PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LA MODERNISATION DES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE AU CAMEROUN

- **Au niveau des instituts de recherche et des universités**
 - **Informatisation des bibliothèques**
 - **Constitution d'un catalogue collectif**
 - **Coopération dans la constitution de fonds spécialisés dans les bibliothèques**
 - **Recrutement d'un personnel qualifié**

CONCLUSION

- La situation des bibliothèques universitaires et des instituts de recherche est loin d'être reluisante.
- Il faut appliquer à ce secteur un traitement choc.
- Les initiatives de petite envergure prise par-ci par-là ne peuvent pas sortir les bibliothèques de recherche de leur situation.
- Le train de la modernisation roule à une vitesse vertigineuse. Celui qui ne le prend pas à temps aura du mal à le rattraper.
- Le gouvernement du Cameroun ne doit pas lésiner sur les moyens : il doit œuvrer dans le cadre d'une planification rigoureuse visant la mise sur pied d'un système national d'Information Scientifique et Technique.